15ème RALLYE TOUT-TERRAIN DU BARETOUS 07-08-09 JUIN 2024

BULLETIN D'ENGAGEMENT à retourner avant le : **VENDREDI 02 JUIN 2024 minuit**

N° Course

Bulletin et montant de l'engagement à retourner à l'adresse suivante :

ASAC Basco Béarnais — (BATS KELLY)
31 BOULEVARD DES COUETTES 64000 Pau

Montant des droits d'engagement :	**580€**	A l'ordre de :	**ECURIE DU BARETOUS**

Heures de convocation aux vérifications administratives /techniques, sur le site www.Agoratt.fr ou sur celui de l'organisation : **www.rallyedubaretous.fr"** et **"www.asac-bascobearnais.asso.fr"**

EQUIPAGE :	**CONCURRENT (Si différent pilote)**	**PILOTE**	**COPILOTE (Si Licence NJR, Tuteur Obligatoire)**	**VÉHICULE engagé**	
NOM :				Constructeur :	
Prénom :					
Adresse :				Dénomination :	
Code Postal :				Année construction :	
Ville :				N° passeport technique :	
Date naissance :				Date passeport :	
Lieu naissance :				N° Châssis :	
N° portable :				Moteur (marque) :	
Mail :				N° moteur :	
N° permis :				Cylindrée moteur atmosphérique :	
Délivré le :					
Préfecture :				Cylindrée corrigée si suralimentation :	
N° licence :					
Type licence :				(Suivant article 282.3.1 FFSA)	
Code ASA :				Carburant :	DIESEL / ESSENCE
Si Tuteur :	**A présenter lors des vérifications administratives avec carte d'identité du détenteur**			Roues motrices :	Quatre / Deux
Nom, prénom Tuteur :		N° Licence tuteur :		Éligible legend group :	OUI / NON
Signatures :				**Groupe :**	**Classe :**

Les concurrents/pilotes/copilotes s'engagent à respecter les règlements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve. Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, en particulier qu'ils ne sont pas à ce jour sous le coup d'une suspension du permis de conduire ou de licence. Ils s'engagent à renoncer à l'épreuve s'ils se trouvaient dans cette situation au moment de son déroulement.

Versement des primes : **Joindre obligatoirement un RIB pour le traitement des dotations définies dans l'article 10P. du Règlement Particulier. A défaut les primes ne seront pas reversées.**

SEULES LES DEMANDES COMPLÈTES (INFO ÉQUIPAGE ET VÉHICULE + CHÈQUE) SERONT PRISES EN COMPTE. UNE DEMANDE REÇUE SANS CHEQUE DE REGLEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT N'EST PAS PRIORITAIRE ET NE SERA VALIDÉE QU'AU MOMENT DU PAIEMENT (SOUS RÉSERVE DU NOMBRE D'ENGAGÉS). TOUT REGLEMENT NON HONORE FERA L'OBJET D'UN RAPPORT A LA FFSA.

RESERVE AUX CONTRÔLES ADMINISTRATIFS				**RESERVE AUX CONTRÔLES TECHNIQUES**			
Numéro	Date d'engagement	Règlement	Nom et signature du contrôleur	Nom et signature du contrôleur	GROUPE	CLASSE	OK